

Premier forum à Tunis des associations éducatives



Le premier forum des associations œuvrant dans le domaine éducatif, organisé lundi, à la Cité des sciences de Tunis (CST), sous le thème «La société civile facteur déterminant dans l'opération éducative», a permis d'examiner la réalité et les perspectives de la coopération et du partenariat entre les composantes de la société civile et le ministère.

Le forum comprend une exposition retraçant les différentes activités de ces associations ainsi qu'une série d'interventions, notamment, sur «les associations et la recherche de sources de financement intérieures et extérieures», «les associations et la bonne gouvernance par objectif» et «la promotion du système d'information et de communication des associations».

Selon les déclarations du chargé du dossier des associations au ministère de l'Éducation, la rencontre vise, pour l'essentiel, la promotion du système éducatif. Elle a, en outre, pour objectif de s'inspirer des expériences et du savoir-faire des associations concernées.

Le responsable a mis l'accent sur la volonté d'instaurer de nouvelles traditions basées sur la concertation et le dialogue permanent et approfondi entre le ministère et le tissu associatif.

De son côté, le secrétaire général de la Mutuelle des accidents scolaires et universitaires a appelé les associations à soutenir les projets sociaux de l'Etat et à contribuer aux actions de prévention des accidents survenus en milieu scolaire.

La Mutuelle a enregistré, au cours de l'année scolaire 2010/2011, plus de 18 mille accidents scolaires dont 19 cas de décès.

Pour le président de l'Association des anciens de la formation professionnelle et de l'emploi, ce forum est l'occasion de conclure des accords de partenariat entre les associations (stages, formation, recyclage) de nature à favoriser l'intégration des élèves et des étudiants dans le marché de l'emploi.

Le secrétaire général de l'association «Allemni» (Apprends-moi) à Nabeul, a déploré «la politique de marginalisation du ministère de tutelle envers les associations nouvellement créées», affirmant que son association comme beaucoup d'autres ont été exclues de la manifestation.

A l'ouverture des travaux, le ministre de l'Education, Abdellatif Abid, a souligné l'importance de la coopération et du partenariat entre le ministère et les composantes de la société civile dans la réforme du système éducatif. Il a insisté, à cet effet, sur la nécessité de tenir l'institution éducative loin des conflits politiques.

Le ministère organisera à la fin mars 2012, une conférence nationale dédiée à l'examen de la situation du système éducatif et à l'élaboration d'une feuille de route pour des réformes fondamentales inspirées des expériences réussies dans d'autres pays.

Un guide des activités culturelles des associations en milieu scolaire est à l'étude. Le projet insiste sur le caractère civil de l'action associative dans les écoles.